



FICHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES APPRENTIS

Dossier de Subvention FAFA

Définition

Ce dossier permet aux apprentis inscrits en formation professionnelle (BMF, BEF) une aide au financement des frais annexes de leur formation.

Cette notice vient en complément de la notice FFF afin de vous aider à mieux compléter le dossier.

N'hésitez pas à contacter notre service administratif pour tous renseignements complémentaires.

Bon à savoir

Ce qu'il faut savoir avant de compléter ce dossier :

- Il est à destination des licenciés des clubs amateurs (il y aura éventuellement des exceptions cette saison)
- Le dossier est à compléter en MAJUSCULE

Il est à compléter et à nous retourner AVANT LE 31/10/2021

par mail à ir2f@lfna.fff.fr

OU

par voie postale à IR2F, LFNA, 102 rue d'Angoulême, 16400 PUYMOYEN.

Pour bien commencer, il faut se poser la question : **Qui est le porteur du projet ?**

➤ **Le stagiaire** : le stagiaire prend en charge ses frais d'hébergement et de restauration

OU

➤ **Le club** : le club prend en charge les frais du stagiaires

Le dossier

Page « Porteur du projet »

- Cochez « Club » et compléter la partie club, ou cochez « Stagiaire » (suivant la réponse à la question ci-dessus).
- Complétez l'état civil du stagiaire et le profil du stagiaire

Partie « Projet de formation »

- Projet de formation: cochez BMF ou BEF. Les dates de formation sont inscrites dans le contrat ou la convention de formation. Organisme de formation : IR2F Nouvelle-Aquitaine. Lieu de formation : LE HAILLAN et/ou PUYMOYEN, nombre de jours total sur chaque site.

Partie « Coût de la formation »

- Frais d'hébergement/restauration : Devis en demi-pension ou pension complète à demander à centres@lfna.fff.fr
- Déplacements : à compléter LE HAILLAN et/ou PUYMOYEN

Page « Plan de financement projeté »

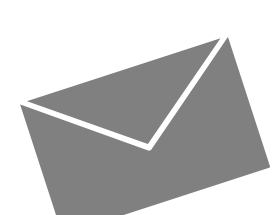
Nos collègues vous établissent un devis avec l'aide AFDAS déjà déduite.

Merci donc, dans la partie obligatoire, d'inscrire « voir devis » et ne mettre aucun montant. Le montant total du devis est à inscrire dans la partie « Coût de la formation ».

Page « Pièces justificatives » : Vérifier que le dossier est complet. Le porteur de projet date et signe cette page.

Page « Avis organisme de formation » : Seul l'IR2F complète ce document.

A noter que tous les dossiers seront vérifiés un par un par notre service.



ir2f@lfna.fff.fr